



Avenir Secours



Bordeaux, le 27 septembre 2023,

L'ENSEMBLE DES ORGANISATIONS SYNDICALES DU SDIS DE LA GIRONDE ONT ÉTÉ REÇUES AUJOURD'HUI CONCERNANT LES CONGÉS 2024

La Direction souhaite ne pas autoriser les congés des sapeurs-pompiers professionnels durant les Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques.

Toutes les organisations syndicales se sont opposées à cette orientation.

L'absence de données concrètes sur la sollicitation envisagée nous laisse penser qu'à 10 mois du début des évènements, la mise en oeuvre de solutions alternatives reste possible.

Dans ce contexte et face à nos propositions, une nouvelle réunion de concertation est envisagée sous quinzaine.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

L'intersyndicale du SDIS 33